

Séance du 9 mars 2016

Affaires générales

Election du président /de la présidente et des deux vice-présidents(es)

Délibération n° 2016/01

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais, modifié par les décrets n°2006-1131 du 8 septembre 2006, n°2009-1542 du 11 décembre 2009 et n°2014-1736 du 29 décembre 2014 ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2015 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais ;

Vu la délibération n°2011/01 approuvant le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais ;

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 relative aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne ;

Vu le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011 relatif aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne ;

Le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais

- Elit président(e) : Valérie LETARD
- Elit vice-présidents (es) dans l'ordre suivant :
 - 1^{er} vice-président(e) KARIMA ZOUGGAGH
 - 2^{ème} vice-président(e) Isabelle LEVENT

La directrice générale

16 MAR. 2016

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général
pour les affaires régionales

Le (la) président(e)
de séance

Loranne BAILLY

Pierre CLAVREUIL

